Développement Durable
8 février 2011

GAZ DE SCHISTE : L'ILE DE FRANCE DANS LA CONTESTATION

Pierre Magnetto

Après la publicité faite par les associations écologistes et les opposants à l'exploration de schistes bitumeux dans la région, le président du Conseil Régional d'Ile-de-France s'est à son tour insurgé contre les permis d'exploration délivrés par le gouvernement.

Après ses homologues de Rhône Alpes (Jean-Jack Queyranne) et de Midi-Pyrénées (Martin Malvy), ça a été au tour de Jean-Paul Huchon, président de la région Ile-de-France, de s'élever contre les permis de recherche d'hydrocarbures non conventionnels délivrés par le gouvernement. Dans sa région, les permis ne concernent pas la recherche de gaz de schiste mais de schistes bitumeux (schistes enfermant des hydrocarbures liquides) pour lesquels les méthodes d'exploitation sont autant invasives que celles utilisées pour les gaz de schiste. La fédération régionale de France nature environnement avait publié en janvier une carte interactive de la Direction générale de l'énergie et du climat faisant état d'autorisations de forages sur un secteur couvrant plus de 8 000 km2.

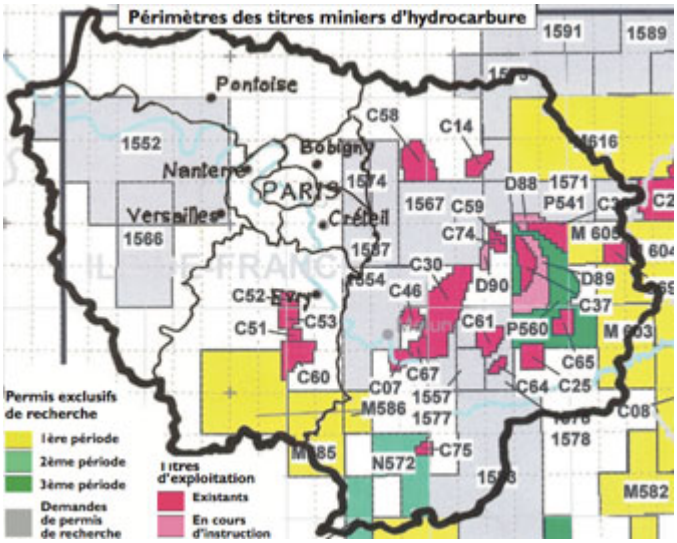

L'île de France mitée par les permis de forages exploratoires.

Alors que la ministre de l'écologie avait assuré mercredi dernier qu'aucune autorisation de forage exploratoire ne serait donnée avant la fin d'une mission d'information qu'elle a diligentée avec le ministère de l'industrie, les travaux ont bel et bien commencé dans la Brie, comme en témoignait une photo prise le jeudi 3 février par le président de l'Union pour la création du PNR de la Brie. Jean-Paul Huchon, qui estime que l'exploitation du pétrole non conventionnel serait contraire aux divers documents d'urbanisme et de protection de l'environnement de la collectivité, a demandé au préfet de Région de lui fournir toutes les informations en sa possession et la tenue d'un débat public.